

S'informer pour agir ensemble !

La Dépêche FSE

Le programme intensif d'Anglais, langue seconde en 6^e année

L'enseignement des langues soulève partout dans le monde un intérêt certain. En Europe comme au Canada, on se penche sur les meilleures façons de faire et l'on ne semble, nulle part, avoir trouvé la solution idéale. Or, notre premier ministre paraît, lui, l'avoir trouvée. En mars 2011, il annonçait dans son discours inaugural la mise en place d'ici cinq ans d'un programme intensif d'Anglais, langue seconde (ALS) pour tous les élèves de 6^e année du Québec.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a réagi rapidement en dénonçant l'improvisation entourant cette annonce, en l'absence d'analyse des impacts sur les conditions d'apprentissage des élèves, sur les conditions de travail des enseignantes et enseignants et sur la faisabilité au plan de l'organisation scolaire.

Mai 2011

Rencontres de titulaires de 6^e année et de spécialistes d'Anglais, langue seconde au primaire

Octobre 2011

Validation auprès de l'ensemble des syndicats locaux

Du même souffle, des groupes de discussion formés d'une trentaine d'enseignantes et d'enseignants titulaires de 6^e année et spécialistes d'Anglais, langue seconde étaient organisés. Ces échanges ont permis l'expression de diverses opinions et mis à jour plusieurs inquiétudes, notamment une préoccupation majeure concernant la réussite de tous les élèves.

Au mois d'octobre dernier, la FSE invitait ses syndicats locaux à procéder à la **validation** des données recueillies lors de ces rencontres. Près de 1400 enseignantes et enseignants ont répondu au questionnaire. Parmi ceux-ci, 69% sont des **titulaires** de 6^e année et 31% des **spécialistes** d'Anglais, langue seconde au primaire.

Nous avons pu constater que les deux groupes sont majoritairement d'avis :

- que le programme d'Anglais intensif universel est utopique et risque d'hypothéquer la réussite des élèves en difficulté;
- qu'il sera difficile pour les élèves plus faibles et ceux en trouble grave d'apprentissage d'évoluer et de réussir dans les autres disciplines à l'intérieur d'une période de temps rétrécie de moitié.

Il faut savoir que, d'ici 2015, le programme intensif d'Anglais, langue seconde amputera 41 % du temps de la grille-matières en 6^e année. De plus, c'est le temps réservé au titulaire qui est réduit de moitié et aucune autre discipline de la grille-matières ne sera offerte en anglais. Comment le programme de 6^e année, déjà fort chargé, pourra-t-il être enseigné et absorbé par les élèves en si peu de temps? Des choix déchirants devront être faits par les titulaires dans leurs approches et les contenus disciplinaires.

Durée hebdomadaire	25 h
Temps réservé aux spécialités	4 h 30 min
Temps des autres matières	20 h 30 min
÷ 2 =	10 h 15 min = Anglais intensif

La FSE doute du réalisme et de l'universalité de l'implantation d'un tel programme. Il en est de même pour les titulaires de 6^e année et les spécialistes d'ALS. Ces derniers jugent essentiel de mettre en place des mesures avant l'implantation de ce programme, particulièrement une aide supplémentaire pour soutenir tous les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.

CONDITIONS ESSENTIELLES	Titulaires	Spécialistes
Une aide supplémentaire et du temps d'orthopédagogie pour soutenir tous les élèves qui ont des difficultés.	83 %	85 %
La possibilité d'adapter le programme d'Anglais intensif à la réalité de son milieu.	75 %	76 %

De plus, plusieurs questions restent sans réponses :

- Qu'arrivera-t-il des élèves fréquentant une classe spéciale?
- Quels seront les aménagements pour les classes multiprogrammes (5^e, 6^e année ou 4^e, 5^e, 6^e année)?
- Comment seront traités les élèves déjà bilingues?
- Comment le contenu des programmes de toutes les autres matières pourra-t-il être vu en si peu de temps?
- Des changements seront-ils apportés à la grille-matières?

- Les programmes seront-ils modifiés?
- Y aura-t-il suffisamment d'enseignantes et d'enseignants spécialistes qualifiés?

Pour mener à terme son projet, le MELS devra trouver 1235 nouveaux spécialistes d'Anglais, langue seconde. Or, le MELS évalue déjà à 3366 le nombre d'enseignantes et d'enseignants manquant dans les écoles du Québec au cours des trois prochaines années¹. Les pistes de solution tardent à se concrétiser et on craint de devoir faire appel à du personnel non légalement qualifié, particulièrement en région. À quoi bon mettre en place un enseignement intensif de l'anglais si la qualité de l'enseignement n'est pas garantie?

Malgré ces appréhensions et sans répondre aux inquiétudes exprimées, le MELS a formé plusieurs comités et a investi temps et ressources dans la promotion et l'organisation de ce projet. Les commissions scolaires se penchent actuellement sur son organisation et sur le modèle à privilégier. Rappelons toutefois que ce sont les conseils d'établissement de chaque école qui ont le pouvoir d'approuver le projet.

Devant ces constats, les syndicats locaux réunis en Conseil fédéral ont décidé de faire savoir publiquement que le programme d'Anglais intensif universel, c'est-à-dire partout et pour tous les élèves de 6^e année du primaire de la province, est utopique et risque d'hypothéquer la réussite des élèves, notamment ceux en difficulté².

Il est plus que temps de mettre un frein à cette mise en place chaotique. Bien qu'on ne nie pas qu'une bonne connaissance de l'anglais soit un atout, nous avons jugé préférable de demander, dans les circonstances, que l'orientation prise par le gouvernement dans ce dossier soit retirée³.

¹ Données tirées du journal *Le Soleil* du 10 mai 2011.

² Décision de décembre 2011.

³ Décision de février 2012.



Responsable: Marie Rancourt Production graphique: CSQ Graphisme: Anthony Chiu

La *Dépêche FSE* est le feuillet d'information destiné aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement. De format condensé, cet outil traite le plus souvent d'un thème unique. La *Dépêche FSE* est aussi disponible sur le site Web de la FSE.

www.fse.qc.net



www.facebook.com/FSECSQ



www.twitter.com/FSECSQ